



# Concertation Développement économique (SRDEII)

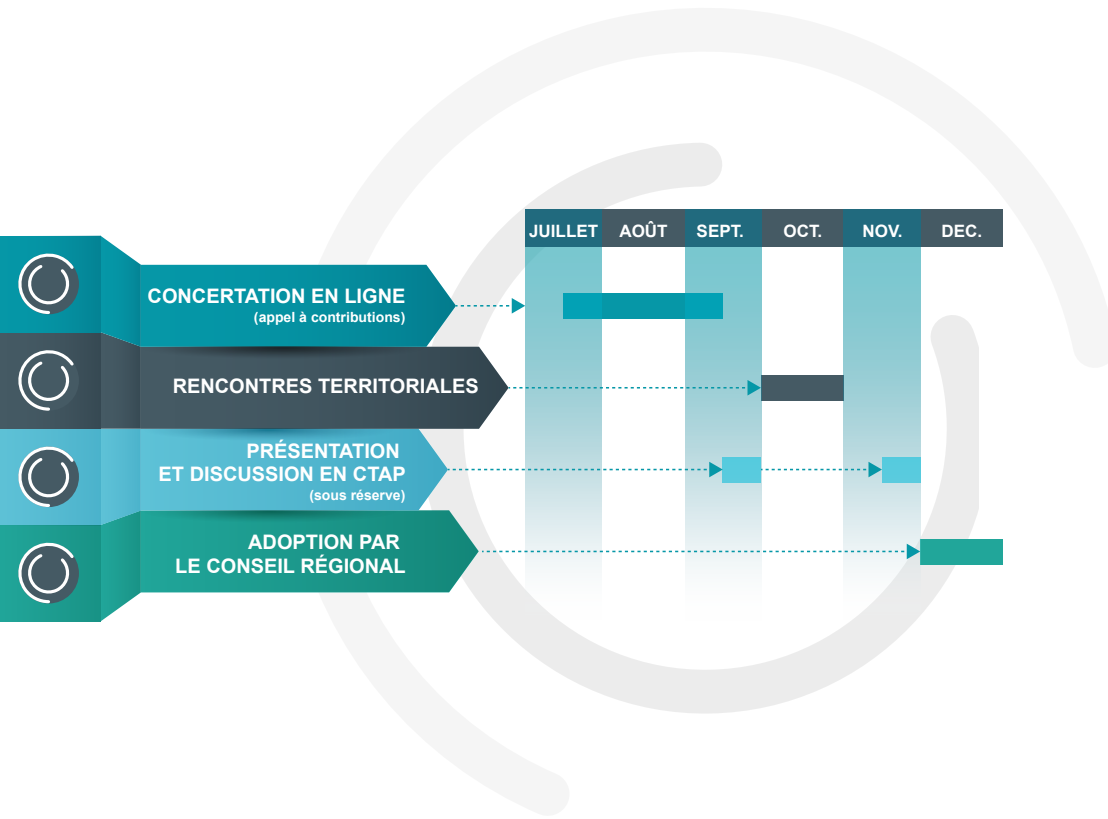
Région Hauts-de-France

Du 15 juillet au 15 septembre 2016

Rendez-vous sur [www.concertation-economie.fr](http://www.concertation-economie.fr) pour :

- vous tenir informé(e) de la démarche et de son avancée,
- participer à la définition de la nouvelle politique économique en postant vos contributions, commentaires et/ou en donnant des appréciations sur les propositions et scénarisations.

## CALENDRIER DE LA DÉMARCHE



[www.nordpasdecalspicardie.fr](http://www.nordpasdecalspicardie.fr)  
[concertation-economie@nordpasdecalspicardie.fr](mailto:concertation-economie@nordpasdecalspicardie.fr)



# ÉDITO



La loi NOTRe du 7 août 2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, a redéfini les compétences des Régions qui sont ainsi devenues parmi les collectivités territoriales, les véritables pilotes de la politique économique.

A ce titre, la Région Hauts-de-France doit élaborer un **Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII)**.

Celui-ci définit notamment les orientations en matière d'aides aux entreprises, de soutien à l'internationalisation et d'aides à l'investissement immobilier et à l'innovation des entreprises, ainsi que les orientations relatives à l'attractivité du territoire régional. Il porte aussi sur le développement de l'économie sociale et solidaire.

Ces orientations doivent favoriser un développement économique innovant, durable et équilibré du territoire régional ainsi que le maintien des activités économiques exercées aujourd'hui. Il doit également fixer les actions menées par la Région en matière d'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes.

La loi prévoit que ce nouveau Schéma soit élaboré de façon concertée et adopté par la Région avant le 31 décembre 2016, puis approuvé par l'Etat.

C'est pourquoi, dans une démarche de co-construction, nous lançons aujourd'hui une large concertation avec le monde économique sur l'ensemble du territoire de notre grande région afin que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice et contribuer à l'avenir économique des Hauts-de-France. **Avec une priorité qui nous rassemble, partagée par tous : l'emploi.**

Cette démarche doit aboutir à l'écriture collective de la feuille de route du développement économique de notre région.

Nous comptons sur votre mobilisation à chacune de ces étapes, elle est primordiale pour construire ensemble l'avenir de notre grande région, favoriser la croissance de ses entreprises et dynamiser l'emploi.

**Xavier Bertrand**  
Président de la Région Hauts-de-France

**Karine Charbonnier**  
Vice-présidente déléguée à la formation et aux relations avec les entreprises

# DEROULEMENT DE LA DEMARCHE

La concertation s'articule autour de 2 phases d'échanges et de réflexion :

**PHASE 1** Appel à contributions des territoires et des acteurs socio-économiques des Hauts-de-France via une plate-forme participative dédiée ([www.concertation-economie.fr](http://www.concertation-economie.fr))

**PHASE 2** Organisation de rencontres territoriales

En complément de ces 2 phases de concertation, s'organisera la tenue d'une Conférence Territoriale de l'Action Publique (CTAP).

Une fois toutes ces étapes de co-construction achevées, la version définitive du Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII) sera adoptée par le Conseil régional Hauts-de-France.

NB : les contributions déposées sur la plate-forme participative seront prises en compte en continu et alimenteront le travail d'élaboration du SRDEII.

# THEMES DE LA CONCERTATION

## AU TRAVAIL !

**Thème 1 : la région de la Troisième Révolution Industrielle et agricole**

Les Hauts-de-France sont la région de référence de la TRI, « hub » mondial d'innovation qui irrigue toutes les activités industrielles et agricoles en développant de nouveaux modèles économiques.

**Thème 2 : un hub logistique et commercial à ambition européenne**

Les Hauts-de-France bénéficient d'infrastructures exceptionnelles au service d'une logistique multimodale et du commerce d'aujourd'hui et de demain.

**Thème 3 : santé et services à la personne, pour un modèle régional innovant**

La Région Hauts-de-France, forte d'une culture dynamique de l'innovation sociale, promeut le développement économique et l'emploi de la santé et des services à la personne.

**Thème 4 : les Hauts-de-France, pour une économie de l'attractivité**

La Région reconnaît et accompagne le poids économique des industries du tourisme, de la culture, des sports, dans le cadre d'une politique globale d'attractivité pour les investissements.

**Thème 5 : l'emploi, priorité régionale**

« Au travail ! » est le leitmotiv de la Région Hauts-de-France qui encourage et met en œuvre l'innovation dans ses politiques de l'emploi et de la formation.

**Thème 6 : les Hauts-de-France, la région « pro-entreprises »**

Pour développer l'emploi, la Région se doit d'être compétitive et d'être aux côtés de ses entreprises, quelles que soient leur taille et leur phase de vie, avec des solutions proactives élaborées avec ses partenaires.

**Thème 7 : un SRDEII construit avec les territoires pour un développement économique harmonieux**

La réussite du développement économique régional dépend de la capacité de la Région Hauts-de-France à articuler et diffuser le développement sur l'ensemble des territoires.

NB : Retrouvez toutes les thématiques et sous-thématiques sur [www.concertation-economie.fr](http://www.concertation-economie.fr)

